



Il a menti sur son état civil (situation de mariage, âge, nom)

Par **liligenting**, le **22/05/2020 à 18:31**

Bonjour,

Ma soeur a rencontré un homme, qui lui a menti sur son état civil marié. Monsieur lui a menti qu'il était divorcé depuis plus d'un an avec 2 enfants. Soit 6 mois plus tard, il a dit qu'il a qu'une fille. Puis un an plus tard, ma soeur a découvert qu'il était marié. Elle s'est investie ses sentiments dans cette relation. La femme de cet homme l'a appelé en disant qu'elle a connu l'adresse de ma soeur et elle aurait porter la plainte contre ma soeur. Ma soeur lui a expliqué qu'il lui avait dit qu'il était divorcé et elle garde encore les écrits. Mais pour effacer les preuves, cet homme vient de supprimer son compte mail. En plus il a 2 numéros différents, un pour sa femme, l'autre pour ma soeur. Sa femme a donné l'autre numéro à ma soeur pour lui demander d'appeler son mari. Ma soeur est tombée en dépression grave. Soit 2 jours avant le contact de la femme de cet homme, ce denier a promis à ma soeur de trouver un logement pour vivre ensemble. Pour cela , elle a également ses promesses par écrit (application, mails). Est-ce que ce sont des peruves qui restent valables malgré que Monsieur a supprimé le compte ? Comment faire pour protéger ma soeur ? Elle est en dépression grave. Cet homme lui a demandé de mentir à sa femme que c'était elle qui a couru auprès de lui, elle n'a pas voulu mentir donc elle a montré quelques photos et messages à sa femme. L'homme lui a appelé en disant " Tu va tout perdre. Ton avocat sera content puisque tu va lui faire gagner !" Elle a eu un choc émotionnel grave et n'en peut pas sortir depuis. Même une semaine avant ça, l'homme lui a écrit tous les jours en disant que sa femme lui a demandé la séparation et il a dit ok. Il a contacté l'agence immobilier en mettant ma soeur en copie. Un jour il a écrit à ma soeur à 2H00 du matin pour demander de vivre chez elle puisqu'il a quitté sa femme. Mais lendemain matin sa femme lui a écrit qu'elle a eu sa tête casée, du coup il est rentré chez lui. Mais il a continué à contaté ma soeur en promettant un logement ensemble et une vie qui sera changée puisqu'il est séparée de sa femme.

Merci et cordialement,

Lilianne

Par **jodelariege**, le **22/05/2020 à 18:45**

bonsoir

et quelle est votre question exactement?

Par **Visiteur**, le **22/05/2020** à **19:03**

Bonjour

[quote]

La femme de cet homme l'a appelé en disant qu'elle a connu l'adresse de ma soeur et elle aurait porter la plainte contre ma soeur.

[/quote]

Si votre sœur craint quelque chose vis a vis d'une plainte. Elle ne risque rien du tout pour avoir eu une relation avec un homme marié, même si elle l'avait su.

Par **liligenting**, le **25/05/2020** à **10:37**

Bonjour, Merci de votre réponse. Ma soeur a bien eu un choc émotionnel qui a porté le préjudice à sa santé à cause de ses mensonges. Je voudrais la protéger. Je vous remercie à la place de ma soeur et je vous remercie. Bonne journée !

Par **youris**, le **25/05/2020** à **12:33**

bonjour,

il est difficile de protéger une personne majeure contre son gré sauf à la faire placer sous une mesure de protection de majeur incapable (curatelle, tutelle).

votre soeur doit couper toutes relations avec cet homme y compris par internet et par téléphone.

salutations